

## Engagements des Aéroports de la Côte d'Azur pour lutter contre le dérèglement climatique

Le Groupe Aéroports de la Côte d'Azur est au premier rang des aéroports de région français par son trafic. Nos différentes plateformes sont au cœur d'un territoire remarquable dont l'attractivité repose sur une certaine qualité de vie, des sites naturels préservés, des conditions climatiques exceptionnelles et des cités de renommée mondiale comme Nice, Cannes, Monaco et Saint-Tropez.

C'est pourquoi le Groupe Aéroports de la Côte d'Azur mène depuis de nombreuses années une démarche de concertation afin de concilier au mieux développement et tranquillité de ses riverains. Les relations sont depuis de longue date apaisées grâce à un travail en commun constant et constructif. Le Groupe est également soucieux de son environnement, mettant tout en œuvre pour éviter les pollutions, réduire ses déchets et préserver la biodiversité, notamment par la lutte intégrée depuis près de vingt ans. Par l'adhésion de chacun, les émissions de CO<sub>2</sub> liées à notre consommation électrique par passager ont baissé de plus de 30 % en dix ans.

Intégrant nouvelles technologies, solutions techniques et innovation, nous avons à ce jour, et ce depuis deux ans, atteint le niveau Optimisation de l'Airport Carbon Accreditation pour l'Aéroport Nice Côte d'Azur. C'est avec la somme de tous ces efforts, au vu des résultats obtenus et du chemin encore à parcourir dans la droite ligne des résolutions de l'ACI Europe et des objectifs de la COP21 que nous souhaitons nous engager de manière encore plus forte et emblématique pour :

- **Œuvrer à la mise en place de liaisons aériennes directes** pour remplacer des liaisons actuellement opérées via les grands hubs européens. Si les liaisons directes ont des retombées économiques plus importantes pour le territoire, elles génèrent aussi une économie de 10 à 15 % de kérosène et de gaz à effet de serre.
- **Diminuer les émissions de CO<sub>2</sub>** de ses infrastructures aéroportuaires par passager de 50 % entre 2010 et 2020.
- Ne consommer qu'une **électricité issue à 100 % de sources renouvelables** pour tous ses aéroports de la Côte d'Azur en 2016
- Etre **carbone neutre en 2018**, dernier stade de l'Airport Carbon Accreditation, et s'engager sur une croissance neutre en carbone.

*« Parce qu'il n'y aura pas de croissance du système aérien et aéroportuaire en France sans actes forts pour réduire son impact sur le changement climatique, notre Groupe s'engage à porter une démarche forte et pérenne de développement durable adoptée par tous les collaborateurs d'Aéroports de la Côte d'Azur et l'ensemble de nos partenaires. »*

Dominique THILLAUD  
Président du Directoire d'Aéroports de la Côte d'Azur

Le 4 décembre 2015